



DU RIRE AUX LARMES AU SPIP 53

Le 22 mai 2023, le Directeur de l'Administration Pénitentiaire inaugurait les nouveaux locaux du Service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Mayenne. A cette occasion, il se montrait élogieux tant envers l'investissement des personnels, que des actions menées.

Il est vrai que ces dernières années, le SPIP 53 n'a jamais eu besoin de prendre la plume au titre syndical. Des échanges réguliers entre la direction et les personnels permettaient de régler les problèmes en interne. Les retours successifs de nombreux stagiaires en qualité de titulaires témoignaient d'une certaine attractivité de ce service pour la qualité de ses conditions de travail dans un climat serein.

Nous employons l'imparfait car cette situation a défavorablement évolué et se délite les mois passant, tendant à s'aggraver dangereusement chaque jour davantage.

En effet, l'arrivée d'une nouvelle direction en septembre 2023, avec un cadre supplémentaire, puis la répartition tardive de leurs tâches au sein du trio de direction, a généré un problème d'identification des interlocuteurs et de leurs champs de compétence.

Aussi, il a été constaté :

- Une remise en cause des procédures de fonctionnement sans consultation préalable des équipes.
- La non prise en compte d'avis divergents que ce soit en réunions de service ou lors des instances de dialogue social.
- La menace de sanctions, méthode régulièrement utilisée envers toutes les catégories de personnels.
- Un management à géométrie variable selon les agents et pouvant être ressenti par certains comme une forme de harcèlement et/ou de dévalorisation de leurs compétences. Il n'est pas rare que le cadre de proximité choisisse ostensiblement les agents qu'il salue le matin. Ces fonctionnements contribuent à un clivage entre les agents de plus en plus marqué.
- Une remise en cause par la Direction de la parole des agents, dont celle de représentants syndicaux, témoins d'un incident impliquant le cadre de proximité, et une déformation de la vérité pour ne pas assumer leurs responsabilités.
- Aucune communication à l'équipe au sujet de l'éviction du directeur adjoint, engendrant un climat délétère et d'insécurité.
- Des tâches autrefois dévolues à la direction reportées désormais sur des agents engendrant des surcharges de travail.

Malgré des signalements auprès de la médecine du travail et les conclusions de la MCI, **la Direction garde le cap vers une aggravation des risques psycho sociaux** et s'est permis de reporter en 2025 le CSA dédié à cette thématique.

Dans ce contexte, il ne faut pas s'étonner de la surinflation des arrêts de travail parfois longs (une quarantaine cette année pour moins de 25 agents). Ils ne sont pas totalement déconnectés des conditions de travail dégradées, d'une ambiance délétère, contrairement à ce que la Direction peut avancer. Au même titre, le SPIP 53 découvre la multiplication des temps partiels thérapeutiques et des demandes d'explication.

Il n'est pas rare de croiser au SPIP 53 des personnels en larmes après une entrevue avec la direction, plus du tiers des personnels en a déjà fait l'expérience !

Face à une telle situation, nous attendons la venue de Monsieur JULY... mais vient-il nous entendre ou participer à cette commedia dell-arte ?